

ACADEMIE DE ROUEN

COLLEGE EDOUARD BRANLY

GRAND QUEVILLY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 12

Date de convocation : 11/05/2021

Présidence de : Monsieur Vincent SNOZZI

Quorum : 16

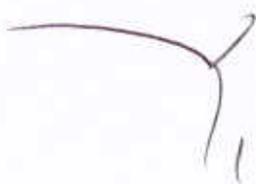
Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°
Désignation de la Secrétaire de séance	Vote			
Ordre du jour sans modification.	Vote			
Règlement Intérieur	Vote	1		1
Partenariat Football	Vote	2		
Convention Opéra de Rouen	Vote	3		2
Convention Cie avant l'Aube				
Questions diverses				

Le Président

La Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 25/05/2021

Qualité		Titulaires	Titulaires			Suppléants			
			Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A
Administration	Chef d'établissement	Snozzi V	1						
	Adjoint	Bailly F	1						
	Gestionnaire	Alix X	1						
	CPE	Debourdeau MA	1						
	Directeur Segpa	Martins-Guerra I	1						
.....									
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Rouly N	1						
	Groupement de commune	Diallo T	1						
	Commune siège	Ternati K	1						
	Commune siège	Tlisch R		1					
.....									
Personnalité qualifiée invitée									
Personnalité qualifiée		Poulingue J		1					
Total			8	2					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Berte C		1					
		Lemire C		1					
		Ottaviano E		1					
		Réveillere A	1						
		Berthier-Chatail J	1						
		Thomas N		1					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Hébert N	1						
		Djoubri K	1						
		Dupire E	1						
		Duvallet A	1						
Total			6	4	0			5	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Denis D	1						
		Goubet C	1						
		Basille K	1						
		Yapo S		1					
		Ferreira S	1						
		Pebe K	1						
	Elèves	Cretot M			1				
		Clatot S				1			
		Vincent A	1						
		Bailly S	1						
Total			7	2	1			8	

RUBRIQUE I. ADMINISTRATION

1. Désignation de la secrétaire de séance.

Madame Goubet – Parent d'élève

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. Ordre du jour.

Sans modification.

Votes : Pour = 19 – Abstentions = 0 – Contre = 0

3. Règlement Intérieur.

Modification du règlement intérieur.

Règlement intérieur : il est présenté un nouveau règlement intérieur qui a fait l'objet d'ajouts et de modifications de certains articles afin de mettre ce document en adéquation avec les évolutions liées aux fonctionnements et/ou dysfonctionnements constatés.

Sont ainsi complétés les éléments relatifs aux horaires, modalités pour contacter le collège via la vie scolaire, allègement des articles faisant référence au code de l'Education Nationale, ajout de la communauté éducative pour l'emprunt de documents au CDI, mise à disposition d'une salle pour le conseil de la vie collégienne, interdiction de stagner sur le parvis du collège et cour de récréation – interdiction d'accéder aux pelouses pour cesser la dégradation subie. Concernant les dispenses au cours d'EPS seul le professeur sera en capacité de pouvoir les accepter ou les refuser. Interdiction de pouvoir recourir à l'utilisation de tous matériels connectés (téléphone et montres notamment) dans l'enceinte de l'établissement, ajout des objets interdits tels que les briquets et déodorant en vaporisateur, alcool. Ajout de référence à l'ENT ainsi que sur les modalités de présentation du planning par les élèves

Votes : Pour = 21 – Abstentions = 0 – Contre = 0

Deux membres sont arrivés.

RUBRIQUE II. PEDAGOGIE

1. Partenariat Football.

Présentation du Partenariat Football et mise en place d'une section sportive Football.

Le Grand Quevilly Football Club soumet pour avis un projet de convention à conclure avec le collège E. BRANLY et développe ainsi les avantages de cette alliance. Pour autant, cette proposition suscite bon nombre d'interrogations et les réponses apportées ne permettent pas de donner un avis favorable à cette demande.

Les représentants de la Ville interviennent quant à cette demande et font part de leur étonnement quant au fait de présenter un tel sujet eu égard au contexte existant.

De plus, il est à noter que l'intégration d'élèves sur une « section football » déséquilibrerait la parité filles/garçons qui est déjà fortement éprouvée. L'impact se verrait également sur des classes qui se

trouveraient surchargées et la nécessité de faire des aménagements du temps scolaire pour permettre à ces jeunes de suivre les entraînements.

Votes : Pour = 0 – Abstentions = 6 – Contre = 12

3 membres ne prennent pas part au vote.

RUBRIQUE III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Convention avec l'Opéra de Rouen.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec l'Opéra de Rouen pour un spectacle dans le cadre du CRED. Ce spectacle, destiné aux élèves de 6^e, aura lieu le jeudi 3 juin 2021, le matin et l'après-midi afin de respecter les mesures sanitaires liées au COVID 19.

Coût = 2321,00 € TTC.

Votes : Pour = 21 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. Convention tripartite avec la Cie Avant l'Aube et la Mairie de Grand Quevilly.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention tripartite avec la Cie Avant l'Aube et la Mairie de Grand Quevilly pour une pièce de théâtre intitulée On ne naît pas femme dans le cadre du CRED. Cette pièce de théâtre était à destination des élèves de 3^e et était faite sous la forme participative.

Coût partagé avec la Mairie. Part collègue = 687,00 € TTC.

Déjà voté lors de la séance du 30/03/2021.

RUBRIQUE IV. PERSONNELS.....

RUBRIQUE V. QUESTIONS DIVERSES.....

Informations sur les tests Covid effectués par l'intermédiaire du collège. Il est à noter que certains parents n'ont pas reçu les résultats des tests. La question peut être posée de l'efficacité de ces tests.

Informations sur les remplacements des personnels absents. Il est indiqué que :

- 1 professeure de français est absente depuis plusieurs semaines. Une demande de remplacement a été faite mais il semblerait qu'il n'y ait personne pour l'assurer.
- Un remplacement du cuisinier va être assuré à compter du 27 mai 2021

Les élèves de 3^e vont passer l'oral le mercredi 2 juin 2021. Les élèves des autres classes n'auront pas cours – l'établissement ne sera pas accessible aux élèves de 6^e, 5^e et 4^e.

FIN DE SEANCE à 18h30. Le Président remercie les membres de leur présence